

BARREAU DE NICE

PRESTATION DE SERMENT (CAPA)

Documents à déposer en mains à la Secrétaire du Bâtonnier ***Palais de Justice (Rez de Chaussée – Droite)***

- Lettre de demande d'admission à Prestation de Serment à Monsieur le Bâtonnier indiquant l'adresse personnelle et N° de portable.
- Diplômes **originaux** **Maîtrise et C.A.P.A.**, + une photocopie ;
- Extrait du Casier Judiciaire N° 3, **de moins de trois mois**, sur Internet (www.cjn.justice.gouv.fr) **ou**, Casier Judiciaire National – 107, rue du Landreau – 44079 – NANTES Cédex 1 ;
- Photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou passeport, **en cours de validité** (*à défaut, Certificat de Nationalité française*) ;
- Deux Attestations de moralité **originaux** (établies sur un papier à entête) ;
- Chèque de **30, 00 €** établi à l'ordre de "*Ordre des Avocats d'AIX*", au titre des frais de Prestation de Serment.
- **3 photos d'identité découpées**, de format standard, couleur (**nom et Barreau inscrit au dos de chacune**).

Tout dossier incomplet ne pourra être présenté, et sera reporté pour la Prestation de Serment suivante (une Prestation par trimestre).

Il est rappelé que les visites protocolaires auprès du Bâtonnier et de tous les membres du Conseil de l'Ordre, sont obligatoires (Liste remise par la Secrétaire du Bâtonnier lors du dépôt de dossier).

Après admission à prêter Serment par le Conseil de l'Ordre, le dossier sera transmis au Parquet Général pour vérification. L'intéressé sera informé par la Secrétaire du Bâtonnier, de la date et toutes précisions utiles de Prestation de Serment.

**

CONCERNANT L'INSCRIPTION AU BARREAU

- Justificatif domicile professionnel (obligatoire pour inscription), soit :
 - Statut d'exercice : salarié, collaborateur, avec contrat, individuel : bail des locaux) ;
- Adresse **email professionnelle** ;
- Chèque de **80,00 €** établi à l'ordre de "*Ordre des Avocats de NICE*" au titre des droits d'inscription ;
- Chèque de **15 €** établi à l'ordre de la « *Conférence des Bâtonniers/CIP* » au titre de l'établissement de la carte professionnelle ;
- N° d'Affilié à la C.N.B.F. (Caisse Nationale des Barreaux Français 11, Bd de Sébastopol à PARIS (75038 – Cédex 01) email : cnbf@cnbf.fr (dès que l'inscription aura été prononcée par le Conseil de l'Ordre).
